



CONSEIL MUNICIPAL Séance du 8 juin 2026 PROCES-VERBAL

Le huit juin de l'an deux mil vingt-six, à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Bennwihr s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Francis DONATH, maire, pour la tenue d'une session ordinaire à la suite de la convocation adressée aux conseillers municipaux le vingt-sept mai de l'an deux mil vingt-six.

PRESENTS (14) : M. Francis DONATH, M. Serge KUENTZMANN, Mme Karine BAUMANN, M. Jean-Louis RICHARD, Mme Virginie DIETERLEN, Mme Raphaëlle MARTIN, Mme Catherine FRIEH, Mme Elisabeth PERRIN, M. Olivier BURG, M. Dimitri UHL, M. Thomas SEILER, M. Pierre WAGNER, Mme Patricia HILD, Mme Doriane MERGENTHALER.

ABSENTE AYANT DONNE PROCURATION (1) : Mme Christine FUCHS donne procuration à M. Francis DONATH.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Mireille CIANCIA-METZ.

M. le Maire constate que le quorum est atteint.

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour, M. le Maire rappelle qu'il était convenu que soit le GESCOD soit Richard FUCHS vienne présenter le nouveau projet avec la commune de Nguéniène afin que les élus décident de la suite du partenariat.

Richard FUCHS expose l'historique du partenariat et l'accompagnement par l'IRCOD devenu GESCOD. Il retrace les projets déjà concrétisés et le projet de déchèterie qui en est à sa phase d'achèvement.

A l'initiative de la commune de Nguéniène, il présente ensuite le nouveau projet qui consiste à mettre à disposition d'une trentaine de jeunes des terres agricoles. Le but est le maintien au pays des jeunes qui trop souvent perdent la vie lors de traversées clandestines.

L'étude de faisabilité se tiendrait sur 2 ans et plusieurs points seront étudiés : vérification des terres disponibles, coûts, participations, adhésion des jeunes au dispositif, etc...

Richard FUCHS explique que des puits existent mais l'accès régulier à l'eau reste problématique.

Le coût de l'étude est de l'ordre de 142 000 € et après déduction des participations, le reste à charge pour la commune serait de 4 465 €, à lisser sur 2 ans. Richard FUCHS insiste sur le fait que la commune, hormis la cotisation GESCOD, ne participera pas en aucune façon. Des actions seront menées pour récolter la somme manquante.

Il rajoute que les projets, pour bénéficier des subventions publiques, doivent être portés par une collectivité et non une association.

M. le Maire remercie Richard FUCHS pour son intervention et le tiendra informé de la décision du conseil municipal.

Avant de débiter la séance, M. le Maire fait part à l'assemblée de la démission d'Alexandre BOSQUETTE qui, par manque de temps, a préféré démissionner et laisser sa place à quelqu'un de plus présent pour que la ville puisse avancer sur ses nombreux sujets. Il souhaite la bienvenue à Doriane MERGENTHALER qui a accepté le poste de conseillère municipale et qui se présente.

M. le Maire donne ensuite lecture de l'état civil :

Mariage – PACS :

Au nom du conseil municipal il adresse ses très sincères félicitations à Leïna DELFINO et Jean BOGEN à l'occasion de leur mariage le 23 mai, à Laura DECLERCQ et Stéphane WENSON à l'occasion de leur mariage le 6 juin, à Florence KERRES et Dany GRIMM à l'occasion de leur PACS le 26 mars ainsi qu'à Anne ROBINET et Arnaud KOCHERPERGER à l'occasion de leur PACS le 2 juin 2026.

Point 1 – Désignation du secrétaire de séance

Mireille CIANCIA-METZ est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.
Vote pour 15, contre 0, abstentions 0.

Point 2 – Approbation du procès-verbal du 5 juin 2026

Les élus, à l'unanimité, décident de reporter ce point au prochain conseil municipal compte-tenu que les deux séances étaient trop rapprochées pour que le procès-verbal puisse être établi et transmis.
Vote pour 15, contre 0, abstentions 0.

Point 3 – Règlement intérieur

M. le Maire indique que matériellement il n'a pas été possible de transmettre le règlement intérieur avant la séance du conseil municipal. Il propose donc que l'assemblée en prenne connaissance ensemble et que chaque élu lise deux articles du règlement intérieur. Après discussion, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident d'examiner ce point lors de la prochaine séance du conseil municipal.
Vote pour 15, contre 0, abstentions 0.

Point 4 – Tarif des repas des enfants de Bennwihr Gare scolarisés à Bennwihr

Virginie DIETERLEN rappelle que la navette de la pause méridienne a été supprimée lors de l'intégration de l'école de Riquewihr dans le RPI.
En effet, pour permettre à l'école de Riquewihr d'intégrer le RPI, les communes avaient décidé en 2019 que les enfants de Bennwihr-Gare soient gardés au péricolaire et que les frais de repas soient pris en charge par les 4 communes.
A ce jour, des parents se plaignent de ce procédé et la gratuité des repas est remise en cause.

Olivier BURGY présente une pétition émanant des parents de Bennwihr-Gare et une discussion s'engage sur les transports scolaires, la notion d'équité, la convention signée entre toutes les communes.

Après débat, constat est fait qu'il n'est pas possible d'intégrer Bennwihr-Gare dans la boucle du transport sur la pause méridienne. Dans ce cadre, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident que les parents de Bennwihr-Gare paieront 1 € symbolique par repas pris et seront destinataires d'une charte d'engagement qu'ils devront signer. Cette charte vise à impliquer et mobiliser les parents des enfants de Bennwihr-Gare.

Vote pour : 14, contre 0, abstention : 1 (Catherine FRIEH).

Point 5 - Informations du Maire rendant compte des décisions prises dans le cadre des délégations du conseil

Urbanisme

Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) :

- Demande reçue de Maître Nathanaël SCHWARTZ portant déclaration d'intention d'aliéner d'un immeuble bâti sur terrain propre appartenant à M. Pierre-Olivier GROS, consistant en un bien situé 7 rue Hansi, cadastré section 10 numéro 441, d'une superficie de 15 a 40 ca.

La commune n'a pas exercé son droit de préemption pour cette DIA.

Point 6 - Point des réunions intercommunales passées

20 mai : SCoT – Francis DONATH : élection du comité syndical. La nouvelle présidente est Madame Angélique DIEUAIDE.

1^{er} juin : Commission enfance et jeunesse – Virginie DIETERLEN : création d'un lieu d'accueil parents – enfants, réflexion sur une carte scolaire à l'échelle du territoire, coût du service petite enfance et financements.

3 juin : Commission environnement – Virginie DIETERLEN : rappel des compétences gérées, actions d'extension des consignes de tri, renouvellement des marchés publics, collecte des ordures ménagères une semaine sur deux à compter du 2nd semestre 2027.

Point 7 - Point des rencontres et réunions communales passées

19 mai : commission travaux et équipements – Francis DONATH : programme de travaux de voirie à engager en 2026, travaux dans les chemins viticoles, installation de caméras, mise en sécurité du quartier Lachmatten, réfection de voirie et de chemins, agrandissement du cimetière, achat d'équipements.

Point 8 - Agenda, grands anniversaires

Grands anniversaires

22 juin : 85 ans d'Elisabeth BUNNER et Jean-Paul GASCHY

27 juillet : 85 ans d'Alphonse BARTH

14 août : 90 ans d'Alphonse FONNE

20 août : 95 ans de Madeleine TILLSCHNEIDER

3 septembre : 100 ans de Marie Berthe ECKERT



Point 9 - Date du prochain conseil municipal

Lundi 27 juillet à 19h30
Lundi 7 septembre à 19h30 ou 20h
Lundi 12 octobre à 19h30
Lundi 9 novembre – horaire à confirmer
Lundi 7 décembre – horaire à confirmer

Point 10 - Tour de table

Francis DONATH :

- A participé aux 45 ans de la société Petitedemange
- Remercie les élus qui ont participé à la journée citoyenne. L'édition 2027 se tiendra le 22 mai 2027. Points à améliorer : rajouter sur le bulletin d'inscription si la personne participe au repas ou non, cela permettra d'ajuster les quantités et éviter le gaspillage.

Pierre WAGNER :

- Un grillage s'effondre rue Etroite.

Patricia HILD :

- Ambiance trop bruyante au foot 3 soirs de suite,
- Penser à palisser la vigne à la fontaine.

Dimitri UHL :

- Deals sur Bennwihr, la gendarmerie enquête.

Raphaëlle MARTIN :

- Retour sur le tournoi de quilles et les bons résultats de l'équipe féminine. Catherine FRIEH en profite pour remercier Francis DONATH.

Virginie DIETERLEN :

- Remercie les personnes qui sont restées à la cuisine après le repas de la journée citoyenne.

M. le Maire conclut en représentant le dossier de partenariat avec la commune de Nguéniène. Il souligne le travail déjà accompli et trouve dommage que le partenariat s'arrête au bout de 20 ans. Il insiste sur le fait qu'hormis la cotisation au GESCOD, les projets ne coûtent pas un euro à Bennwihr.

Une discussion s'en suit sur les projets déjà réalisés et celui à venir, le maintien du soutien de l'AFD dans les années à venir et l'adhésion de nouveaux membres au sein du COPIL.

Après débat, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, optent pour la continuité du partenariat et le projet de maraîchage.

Vote pour 15, contre 0, abstentions 0.

La séance est levée à 21h50.

Le Maire,
Francis DONATH.



La secrétaire,
Mireille CIANCIA-METZ